DEPARTEMENT **DES DEUX-SEVRES**

VILLE DE NIORT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2017

Délibération n° D-2017-504

Votants: 43

Convocation du Conseil Municipal:

le 12/12/2017

Affichage du Compte-Rendu Sommaire

et affichage intégral : le 25/12/2017

Convention pour la mise en œuvre d'une opération "10 000 pas pour ma santé" - Avenant

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents:

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Luc DELAGARDE, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Dominique JEUFFRAULT, ayant donné pouvoir à Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel PAILLEY, Madame Carole BRUNETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Christophe POIRIER, ayant donné pouvoir à Madame Monique JOHNSON, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Isabelle GODEAU

Excusés:

Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 décembre 2017

Délibération n° D-2017-504

Direction Ressources Humaines

Convention pour la mise en œuvre d'une opération "10 000 pas pour ma santé" - Avenant

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

La Ville de Niort, le Centre Communal d'Action Sociale, la Communauté d'Agglomération du Niortais et le Syndicat des Eaux du Vivier ont conclu avec la mutuelle Territoria Mutuelle, le centre Espace Culturel et Multimédia E. Leclerc, l'Institut des Risques Industriels, Assurantiels et Financiers, l'Union Nationale des Associations Sportives et des Agents Territoriaux, ainsi que deux professeurs d'éducation physique et sportive au Lycée Professionnel Thomas Jean-Main, une convention pour la mise en œuvre d'une opération « 10 000 pas pour ma santé ».

L'objectif de cette opération est de proposer aux agents volontaires de mesurer leur nombre de pas quotidien, et son évolution, grâce à la mise à disposition de podomètres.

La convention était initialement conclue jusqu'au 31 décembre 2017. L'opération étant encore en cours, il est proposé de prolonger par avenant la convention pour une durée d'un an, jusqu'au 31 décembre 2018.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant de prolongation pour une durée d'un an, jusqu'au 31 décembre 2018, de la convention pour la mise en œuvre d'une opération « 10 000 pas pour ma santé » ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 43
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 2

Pour le Maire de Niort, **Jérôme BALOGE** L'Adjoint délégué

Signé

Lucien-Jean LAHOUSSE



















Avenant à la convention «10 000 pas pour ma santé!»

Entre,

La Ville de Niort, représentée par son maire, Jérôme Baloge, agissant en vertu d'une délibération du Conseil Municipal en date du 18 décembre 2017 ;

La Communauté d'Agglomération du Niortais, (ci-après désignée par « CAN »), représentée par son Vice-Président, Jacques Brossard, agissant en vertu d'une délibération du Conseil d'Agglomération en date du 11 décembre 2017;

Le Centre Communal d'Action Sociale, (ci-après désignée par « CCAS »), représenté par sa Vice-Présidente, Jacqueline Lefebvre, agissant en vertu d'une délibération du Conseil d'Administration en date du;

Le Syndicat des Eaux du Vivier, (ci-après désigné par « SEV »), représenté par son Président, Elmano Martins, agissant en vertu d'une délibération du Comité Syndical en date du 13 décembre 2017;

Et

La mutuelle Territoria Mutuelle, représentée par son Président, Robert Chiche ;

Le centre « Espace Culturel et Multimédia E. Leclerc » de Niort, représenté par son directeur, Bruno Taïel ;

L'Institut des Risques Industriels, Assurantiels et Financiers, composante de l'Université de Poitiers sur le site de Niort (ci-après désigné par « IRIAF »), représenté par la responsable du master Statistique et Actuariat Appliqués aux Risques en Assurances Dommages et Santé (SARADS), Lydie Ancelot;

L'Union Nationale des Associations Sportives et des Agents Territoriaux, représentée par son Président, Jean-Pierre Salmon ;

Mylène Gestin et Marie Noëlle Sabin-Coudert, professeurs d'éducation physique et sportive au Lycée Professionnel Thomas Jean-Main (Niort), personnes qualifiées et à l'origine du 1^{er} projet ;

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1: durée

La convention initiale était prévue jusqu'au 31 décembre 2017. Considérant que l'action est actuellement en cours, il est prévu de prolonger la durée de la convention d'une année.

Article 2: autres dispositions

Les autres dispositions de la convention demeurent inchangées.

Directeur de l'Espace Culturel Leclerc de Niort

Fait à Niort, le

Pour la Ville de Niort, le Maire Pour la CAN, le Vice-Président Jérôme Baloge Jacques Brossard Pour le CCAS, la Vice-Présidente Lydie Ancelot Jacqueline Lefebvre Responsable du Master SARADS de l'IRIAF Pour le SEV, le Président Jean-Pierre Salmon **Elmano Martins** Président de l'UNASAT **Robert Chiche** Marie-Noëlle Sabin-Coudert Président de Territoria Mutuelle Professeur d'EPS, LP T Jean-Main Bruno Taïel Mylène Gestin

Professeur

d'EPS,

LP T

Jean-Main